

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2023

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 5
Absents excusés : 6

Date de convocation : 06 novembre 2023

Étaient présents : Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; M. Damien FANCELLO ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON a donné procuration à Mme Karine WEBER ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Patricia MELY a donné procuration à M. Antoine ROSANO ; M. Dominique WEYANT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 04 septembre 2023.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 7.5-055/2023 : SUBVENTION CLASSE DE NEIGE 2024

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de l'école élémentaire d'organiser une classe de neige du dimanche 14 janvier au vendredi 19 janvier 2024 à ARVIEUX dans les Hautes-Alpes.

Le coût par enfant est de 550,00 €, il comprend la pension complète, l'hébergement, le transport, l'encadrement, le matériel, le forfait, les cours de ski, les activités et les visites.

Classes concernées : CE2, CM1 et CM2, soit 19 élèves.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser une participation à hauteur de 120,00 € par enfant concerné par la classe de neige.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 14 novembre 2023
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20231113-2023DEL055-DE
Reçu le 16/11/2023

